Image not found or type unknown

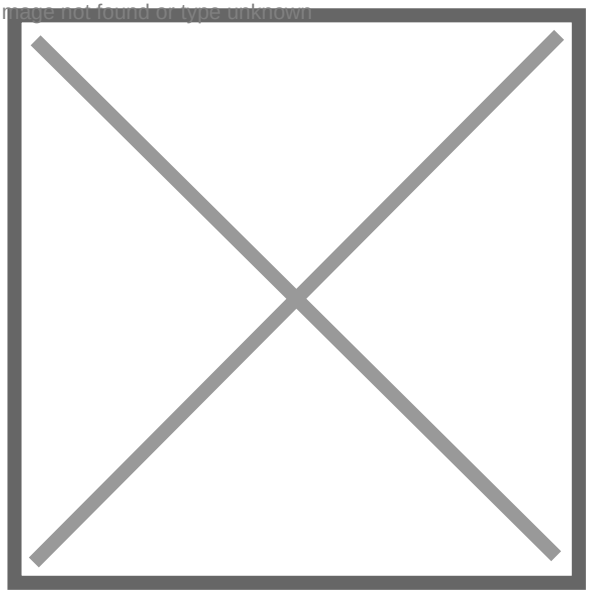

Mes droits en matière de succession et d'héritage suite au décès

Par **lucydu2b**, le **29/01/2018** à **15:48**

bonjour, j'ai une question importante : mon père est décédé en 2010, il reste donc ma mère, mes 2 frères et moi! mon père m'avait offert une maison pour mon mariage en 1988, et j'y habite toujours depuis, or mon frère ainé veut mettre la main sur la totalité des biens, soit 2 maisons, 2 studios et 1 appartement,(ma maison est comprise dedans) mon père n'a fait aucun testament, ni aucune donation, rien d'écrit et de validé par notaire, aucun dcument légal, et aujourd'hui ma mère se proclame propriétaire de tout, y compris donc ma maison, et veut favoriser mon frère ainé. donc grosses histoires , que dois faire? quelle est la loi pour moi , pour eux? je dois aller voir un notaire très vite d'ailleurs, mais j'aimerai savoir en attendant! merci ! POUR INFO..ma mère veut m'enlever ma maison pour la louer, alors que mes affaires sont dedans, et encaisser le loyer.....a t elle le droit de me mettre dehors comme ça?

Par **amajuris**, le **29/01/2018** à **18:45**

Bonjour,
Si aucun acte notarié concernant cetta maison que votre père vous a offerte, elle ne vous a jamais appartenu.
Comme il y a des biens immobiliers dans la succession de votre père, il fallait dès le décès de votre père , demander à un huissier de traiter la succession;
Vous devez saisir rapidement un notaire pour s'occuper de la succession de votre père.
Salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés